



Procès-Verbal

Commission Régionale Sportive Seniors

Réunion du mardi 17 Décembre 2019

(en visio-conférence)

Président des Compétitions : M. Yves BEGON.

Présents : MM. Jean-Pierre HERMEL, Roland LOUBEYRE.

Excusés : MM. Claude AURIAC, Eric JOYON.

INFORMATIONS

RAPPEL - ARTICLE 5-b des Règlements Généraux de la LAuRAFoot (section 3 – les clubs) :

Pour toute demande par messagerie électronique, seule provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur FOOTCLUBS sera prise en compte.

F.M.I. – FEUILLE DE MATCH INFOMATISEE :

La nouvelle version 3.9.0.0 de la F.M.I. (traitement des bugs, écrans bleus, erreur au moment des signatures d'après-match) est disponible sur les différents stores. Son utilisation est désormais obligatoire. Dans le cadre de la préparation des compétitions, les correspondants des clubs sont invités à prendre connaissance de l'article paru sur le site internet de la LAuRAFoot (suivre le lien : [FMI, faire vos vérifications avant la reprise](#)) et de procéder aux vérifications indispensables.

Application des dispositions de l'article 33.1 « Feuille de Match Informatisée » des Règlements Généraux de la LAuRAFoot.

La Commission rappelle aux Clubs qu'ils doivent transmettre la FMI **dès la fin de la rencontre.**

Pour les Clubs jouant le **samedi**, le faire immédiatement, **ne pas attendre le dimanche soir.**

Pour les Officiels et les Clubs, n'hésitez pas à prendre une photo de la feuille de match avant le début de la rencontre.

Attention aux amendes financières. Merci de votre compréhension.

QUE FAIRE EN CAS DE REPORT AVEC LA F.M.I. –

Avec la mise en place de la Feuille de Match Informatisée, la saisie des reports de rencontre par les clubs sur « Footclubs » n'est plus possible.

Dans le cas où la rencontre est annulée en amont (la veille ou le matin), le Club visiteur et les Officiels sont informés par le Club recevant et ne se déplacent pas. Le club recevant adresse le jour même un mail d'information de ce report au service compétitions (competitions@laurafoot.fff.fr) pour les compétitions régionales. Le Club recevant n'a pas à intervenir sur la tablette ou sur « footclubs ». Seul le centre de gestion (Ligue ou District) peut effectuer cette saisie (attention : de ce fait en l'absence de saisie par le Centre de Gestion, le match n'apparaît pas comme reporté sur le site internet d'où l'absolue nécessité de prévenir l'adversaire et les Officiels de la rencontre).

Pour rappel, les coordonnées des Officiels (Arbitres et Délégués) sont disponibles sur l'interface « Footclubs » : menu « organisation », onglet « centre de gestion » puis Ligue et cliquer en bout de ligne sur le nombre de documents.

PROGRAMMATION DES MATCHS EN RETARD

Tous les matchs en retard ont été publiés sur le site internet de la Ligue ainsi que sur le PV du 09 décembre 2019 sauf les rencontres ci-après :

La présente reprogrammation **complémentaire** prend en considération les matchs reportés en championnats régionaux SENIORS lors du week-end des 14-15 décembre 2019.

Attention : Compte tenu du nombre important de rencontres remises et afin d'en faciliter la reprogrammation, le Bureau Plénier du lundi 16 décembre 2019 a donné la possibilité à la Commission Régionale Sportive Seniors d'utiliser également le week-end des 18-19 janvier 2020 comme date de rattrapage.

De ce fait, des réajustements concernant les reports de match ont été opérés au niveau de certaines poules de R2 et R3.

NATIONAL 3 :

Rencontre reprogrammée au samedi 11 janvier 2020

* match n°22321.1 : F.C. 2A CANTAL AUVERGNE / U.S. SAINT FLOUR
(remis du 14 décembre 2019)

REGIONAL 1 – Poule A :

A / Rencontres reprogrammées au 12 janvier 2020 :

* match n° 20089.1 : VOLVIC C.S. / Ac. Sp. MOULINS FOOT
(remis du 14 décembre 2019)

* match n° 20090.1 : YTRAC FOOT / A.S. CLERMONT SAINT JACQUES
(remis du 14 décembre 2019)

B / Rencontre reprogrammée au 19 janvier 2020 :

* match n° 20081.1 : MOULINS YZEURE FOOT 2 / DOMERAT A.S.
(remis du 08 décembre 2019)

C / Reprogrammation en attente :

* match n° 20083.1 : U.S. SAINT GEORGES / F.C. RIOM
(remis du 07 décembre 2019)

* match n° 20091.1 : F.C. RIOM / VELAY F.C.
(remis du 15 décembre 2019)

REGIONAL 1 – POULE B :

Reprogrammation en attente :

* match n° 20143.1 : GRENOBLE FOOT 38 (2) / THONON EVIAN GRAND GENEVE F.C.
(remis du 09 novembre 2019)

* match n° 20152.1 : THONON EVIAN GRAND GENEVE F.C. / U.S. MONTELMAR
(remis du 23 novembre 2019)

* match n° 20164.1 : OI. VALENCE / F.C. SALAISE SUR SANNE
(remis du 08 décembre 2019)

* match n° 20171.1 : GRENOBLE FOOT 38 2 / AIX LES BAINS F.C.
(remis du 14 décembre 2019)

REGIONAL 2 – POULE A

Rencontre reprogrammée au 19 janvier 2020 :

* match n° 20244.1 : CEBAZAT SPORT / U.S. VALLEE DE L'AUTHRE
(remis du 14 décembre 2019)

REGIONAL 2 – POULE B :

A / Rencontre reprogrammée au 19 janvier 2020

* match n° 20311.1 : AMBERT F.C. - U.S. / VOLVIC C.S. (2)
(remis du 14 décembre 2019)

B / Rencontre reprogrammée au 09 février 2020

* match n° 20313.1 : PONT DU CHATEAU / FIRMINY INSERSPORT
(remis du 14 décembre 2019)

REGIONAL 2 – POULE D :

A / Rencontre reprogrammée au 19 janvier 2020

(au lieu du 26 janvier 2020 prévu initialement)

* match n° 20400.1 : COTE CHAUDE Sp. / MOS 3R
(match du 20 octobre 2019)

B / Rencontres reprogrammées au 26 janvier 2020

* match n° 20439.1 : CRUAS S.C. / COTE CHAUDE S.P.
(remis du 07 décembre 2019)

* match n° 20442.1 : MOS 3R / ENT. CREST AOUSTE
(remis du 15 décembre 2019)

REGIONAL 2 – POULE E :

Rencontre reprogrammée au 09 février 2020

* match n° 20512.1 : GIERES U.S. / Ent. S. TARENTEISE
(remis du 14 décembre 2019)

REGIONAL 3 – POULE A :

A / Rencontres reprogrammées au 19 janvier 2020

* match n° 20561.1 : SANSAC A.S. / LIGNEROLLES LAVALT
(remis du 15 décembre 2019)

Et *(au lieu du 02 février 2020 prévu initialement)*

* match n° 20544.1 : SAINT FLOUR U.S. (2) / U.S. SAINT BEAUZIRE
(remis du 03 novembre 2019)

B / Rencontre reprogrammée au 02 février 2020

* match n° 20570.1 : VENDAT U.S. / U.S. SAINT BEAUZIRE
(remis du 08 décembre 2019)

* match n° 20471.1 : LIGNEROLLES LAVALT / U.S. SAINT FLOUR (2)
(remis du 08 décembre 2019)

C / Rencontre reprogrammée au 09 février 2020

* match n° 20575.1 : DOMES SANCY FOOT / U.S. ISSOIRE
(remis du 15 décembre 2019)

D / Reprogrammation en attente :

- * match n° 20561.1 : SUD CANTAL FOOT / SANSAC A.S.
(remis du 01 décembre 2019)
- * match n° 20573.1 : SUD CANTAL FOOT / U.S. BRIOUDE 2
(remis du 14 décembre 2019)
- * match n° 20576.1 : ST BEAUZIRE U.S. / LES MARTRES DE VEYRE
(remis du 15 décembre 2019)
- * match n° 20577.1 : ST FLOUR U.S. 2 / VENDAT U.S.
(remis du 15 décembre 2019)

REGIONAL 3 – POULE B :

A / Rencontre reprogrammée au 19 janvier 2020

(au lieu du 25 janvier 2020 prévu initialement)

- * match n° 20615.1 : ARPAJON C.S. / E.S. SAINT GERMAIN LEMBRON
(remis du 09 novembre 2019)

B / Rencontres reprogrammées au 25 janvier 2020

- * match n° 20627.1 : ARPAJON C.S. / NORD VIGNOLE A.S.
(remis du 01 décembre 2019)
- * match n° 20643.1 : E.S. SAINT GERMAIN LEMBRON / A.S. SAINT GENES CHAMPANELLE
(remis du 14 décembre 2019)

C / Rencontre reprogrammée au 09 février 2020

- * match n° 20632.1 : E.S. SAINT GERMAIN LEMBRON / F.C. PARLAN LE ROUGET
(non joué du 30 novembre 2019)

D / Reprogrammation en attente :

- * match n° 20639.1 : ARPAJON C.S. / F.C. PARLAN LE ROUGET
(remis du 14 décembre 2019)

REGIONAL 3 – POULE C :

A / Rencontre reprogrammée au 19 janvier 2020

(au lieu du 25 janvier 2020 prévu initialement)

- * match n° 21067.1 : YTRAC FOOT (2) / U.S. MOZAC
(remis du 27 octobre 2019)

B / Rencontres reprogrammées au 26 janvier 2020

- * match n° 21101.1 : CHATEL-GUYON F.C. / U.S. MOZAC
(remis du 15 décembre 2019)
- * match n° 21102.1 : VARENNES A.S / YTRAC FOOT (2)
(remis du 14 décembre 2019)

REGIONAL 3 – POULE D :

Rencontres reprogrammées au 09 février 2020:

- * match n° 20706.1 : F.C. VERTAIZON / S.A. THIERS (2)
(remis du 15 décembre 2019)
- * match n° 20708.1 : AVERMES S.C. / U.S. FEURS 2
(remis du 15 décembre 2019)

REGIONAL 3 – POULE E :

Rencontres reprogrammées le 09 février 2020 :

*match n° 20766.1 : ENT. SP. AMANCY / PRINGY

(remis du 07 décembre 2019)

* match n° 20774.1 : UF. BELLEVILLE SAINT JEAN D'ARDIERES / G.F.A. RUMILLY VALLIERES
(2)

(remis du 14 décembre 2019)

* match n° 20776.1 : BRESSANS F.C. / US MONT BLANC PASSY ST GERVAIS FOOTBALL.

(remis du 15 décembre 2019)

REGIONAL 3 – POULE G :

Rencontres reprogrammées le 09 février 2020 :

* match n° 20837.1 : CHABEUIL F.C. / CHAMBERY J.S.

(remis du 15 décembre 2019)

* match n° 20839.1 : A.S. VER SAU / RHODIA PEAGE

(remis du 15 décembre 2019)

*match n° 20841.1 : VALLEE DE GRESSE F.C. / FC CHAPONNAY MARENNES

(remis du 15 décembre 2019)

REGIONAL 3 – POULE H :

Rencontre reprogrammée le 09 février 2020 :

* match n° 20904.1 : SAINT DONAT A.S. / AS BRON GRAND LYON

(remis du 15 décembre 2019)

REGIONAL 3 – POULE J :

Rencontre reprogrammée le 19 janvier 2020 :

* match n° 21021.1 : RHONE CRUSSOL 07 / CHAMBON FEUGEROLLES ALGERIENS

(remis du 24 novembre 2019)

Rencontre reprogrammée le 02 février 2020 :

* match n° 21028.1 : U.S. VILLARS / Et.S. TRINITE LYON

(match arrêté du 30 novembre 2019)

COURRIER DES CLUBS –

REGIONAL 3 – POULE H :

*** OI. SAINT MARCELLIN**

Sollicitant un changement de date pour le match en retard n° 20887.1 : OI. SAINT MARCELLIN / A.S. SAINT DONAT fixé au 02 février 2019.

Compte tenu que l'A.S. SAINT DONAT a déjà une rencontre non jouée du 15 décembre 2019, reprogrammée pour le 09 février 2020, la Commission ne peut donner une suite favorable à cette requête.

Cette décision est susceptible d'appel, devant la Commission d'Appel de Ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Yves BEGON,
Président des Compétitions

Jean-Pierre HERMEL,
Secrétaire de séance